

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2017

Le vingt-quatre octobre deux mille dix-sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. CHARRIAU Jean-Paul, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Date de la convocation : 17 octobre 2017

**Etaient Présents** : MM. CHARRIAU Jean-Paul, RAINGEARD Maurice, Mmes TAUGERON Anne-Marie, CHIFFOLEAU Annie, MM. GAUTHIER Christian, PEROYS Bernard, BOUHIER Philippe, Mme POTIRON Anne, M. THOMAS David, Mmes GONCALVES Karine, DESVERRONNIERES Catéléna, M. PASQUIER Jean-Charles, Mme SEJOURNE Catherine, M. PONT Olivier

**Etaient Excusés** : Mme SIMONEAU Darlène, MM. BARTEAU Patrice, CHEVALLIER Nicolas (donne pouvoir à Mme TAUGERON Anne-Marie), Mmes RENAUDINEAU Perrine (donne pouvoir à Mme CHIFFOLEAU Annie), CHARRIAU Anaëlle

**Secrétaire de séance** : Mme SEJOURNE Catherine

Approbation du compte rendu de la réunion du 26 septembre 2017.

### **TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES 2018**

Il convient d'actualiser, pour 2018, les tarifs des redevances recouvrées par les services de la SAUR au profit de la Commune de PAULX.

Pour mémoire les tarifs appliqués en 2017 sont les suivants :

- Surtaxe : 0.98 Euros HT/m3 d'eau consommé,
- Abonnement : 22 Euros HT/an

Les tarifs pour l'année 2018 sont fixés comme suit :

- Surtaxe : 1 Euro HT/m3 d'eau consommé,
- Abonnement : 22 Euros HT/an

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE LEUR ACTIVITE 2017**

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Amicale des Sapeurs Pompiers de Paulx : 1000 €
- Anciens combattants Paulx : 300 €
- Club du 3è Age : 350 €
- APEL école Père Ceyrac : 550 €
- Le Réveil Palucéen (Twirling) : 1200 €
- Football Club de Paulx : 1800 €
- Choltièrre Paulx Mer Morte Basket Club : 2000 €
- Association de chasse de Paulx (communale) : 250 €
- Billard Loisir de Paulx : 100 €
- Cha'Paulx et Santiags 44 : 150 €
- Gilles de Retz Musique : 600 €
- Entr'aide Avenir Pays de Retz et Logne : 70 €
- Société des Historiens du pays de Retz : 100€
- Amicale des Donneurs de Sang : 40 €
- Assoc. Travailleuse Familiale Rurale : 50 €
- Stéphanoise Remplaçante : 50 €

- COS du district de Machecoul	: 67 €
- ADAPEI	: 150 €
- Association La Clairière – sport adapté	: 50 €
- APF (assoc. Paralysés de France)	: 100 €
- La Croix d'Or	: 50 €
- AFSEP (sclérose en plaque)	: 50 €
- Restos du cœur	: 150 €
- Secours catholique	: 100 €
- ADICLA	: 339.83 €
<b>TOTAL</b>	<b>: 9 666.83 €</b>

### TRAVAUX EGLISE (CLOCHER-HORLOGE)

Monsieur le Maire présente le rapport d'entretien de l'installation campanaire qui fait ressortir un certain nombre de travaux à effectuer.

Le conseil retient le devis de l'entreprise Art Camp qui propose les interventions suivantes pour un montant de 3 210 € HT:

- Remplacement du moteur de volée de la cloche 4, remise en route des cadrans, bras de tintement cloche 1 ;
- Restauration du cerveau de la cloche 3

Il convient d'ajouter la mise en place de grillages anti-volatiles dans la tour de l'église pour 2 450 € HT. Le total de l'opération s'élève à 5 660 € HT.

### TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC SYDELA – LOTISSEMENT ALLEE CAVALIERE ET RUE DES BABINIÈRES

Il convient de poursuivre le programme de modernisation de l'éclairage public de Paulx, sachant que le dispositif de financement actuel est particulièrement avantageux, tout en réduisant les consommations d'énergie.

Le conseil décide de traiter le lotissement Allée Cavalière et rue des Babinières. Les travaux projetés se présentent comme suit :

- Lotissement Allée Cavalière (remplacement de 10 lanternes) – coût des travaux estimé à 18 500 € HT avec une participation communale estimée à 9 620 € HT
- Lotissement Allée Cavalière (remplacement de 30 lanternes) – coût des travaux estimé à 55 000 € HT avec une participation communale estimée à 28 600 € HT
- Travaux de réseaux rue des Babinières - coût des travaux estimé à 20 000 € HT avec une participation communale estimée à 10 400 € HT
- Matériel d'éclairage rue des Babinières - coût des travaux estimé à 37 000 € HT avec une participation communale estimée à 19 240 € HT

pour un total de travaux de 130 500 € HT dont 67 860 € HT de participation communale.

Jusqu'au 31 décembre 2017 une aide supplémentaire de 75€/lanterne permettrait d'abaisser le coût total restant à la charge de la commune de Paulx à 63 135 € HT.

### PARKING PROXI

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il convient d'aménager le parking public près du magasin Proxi pour notamment permettre l'implantation d'une aire de recharge destinée aux véhicules électriques. L'entreprise Bodin propose une intervention pour 13 794.73 € HT alors que la SARL Crochet propose un devis de 12 510.50 € HT pour les mêmes prestations.

Il serait judicieux de réaliser en même temps un enrobé à chaud sur la partie droite du parking pour 1 824 € HT.

Le conseil municipal, retient l'offre de l'entreprise la moins chère, à savoir la SARL Crochet sise à La Garnache, pour un montant prévisionnel de 12 510.50 € HT auquel il convient de rajouter une option de 1 824 € HT (soit un total estimé à 14 334.50 € HT).

### **AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE LA LIMOUZINIÈRE**

Il est prévu d'aménager une continuité piétonne rue de la Limouzière et de sécuriser le carrefour RD13 et 263.

Le cabinet de géomètres CDC Conseils, sis à Machecoul-Saint-Même, pourrait effectuer les études afin de réaliser les travaux. Les opérations topographiques s'élèvent à 1 020 € HT.

Le cabinet propose également d'assurer toute la maîtrise d'œuvre du chantier depuis l'esquisse d'aménagement jusqu'à l'assistance aux opérations de réception pour un montant de 9 685 € HT.

Le conseil municipal confie donc ces missions à CDC Conseils pour un montant total de 10 705 € HT.

### **RADAR DE VITESSE ET AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE LA MOTTE NOIRE**

Pour inciter les véhicules à ralentir la commune pourrait installer un radar de vitesse à l'entrée du bourg. La société ElanCité, sise à Orvault, propose un radar avec affichage de la vitesse pour un montant de 2 220 € HT. La communauté de communes Sud Retz Atlantique serait chargée de la mise en place.

Le conseil décide d'acquérir ledit radar.

### **CHOIX D'UN ARCHITECTE AMENAGEMENT ABORDS SALLE POLYVALENTE (SELF)**

Il était envisagé de réaliser des travaux tels que sas, préau, cours etc...

Un architecte est nécessaire pour le dépôt du permis de construire.

Une « commission self » se réunira afin de préciser les éléments du projet.

### **PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIEN RESTAURANT PAR SOLIHA**

Le projet consiste en la réalisation dans l'ancien hôtel-restaurant d'un ensemble de logements d'insertion de 180 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment situé au cœur du bourg, 2 Grande Rue, pourrait accueillir 4 logements de type 2 d'environ 45 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux et des greniers.

L'organisme SOLIHA 44 (Solidaires pour l'Habitat) serait maître d'ouvrage de l'opération. Un bail à réhabilitation d'une durée de 35 ans entre la commune de Paulx, qui est propriétaire des bâtiments, et SOLIHA permettrait d'encadrer l'opération dont le coût prévisionnel s'élève à 366 480 € TTC. Le coût pour la commune s'élèverait à 50 000 € duquel 20 000 € de subvention du Département pourraient être déduits.

Le conseil donne un accord de principe à la réalisation de la réhabilitation de l'ancien restaurant par SOLIHA 44.

### **PROJET DE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LA MARNE (ECOLE PUBLIQUE)**

En attendant la construction d'une école publique par la commune de La Marne, l'école publique de Paulx pourrait accueillir quelques élèves domiciliés dans cette commune. Les 2 communes passeront une convention pour 2 ans qui prévoira la prise en charge par La Marne des frais engagés par la commune de Paulx.

Le conseil donne son accord de principe pour recevoir des élèves de La Marne à l'école de Paulx et pour passer une convention qui régira les engagements des 2 communes.

## DECISION MODIFICATIVE

### COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Nature	Montant
041	2315	Installation, matériel et outillage technique	+1 188.14
041	2315	Installation, matériel et outillage technique	+84 045.19

### COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Nature	Montant
041	2031	Frais d'étude	+1 188.14
041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+84 045.19

### QUESTIONS DIVERSES

- Entretien des espaces verts par la communauté de communes Sud Retz Atlantique
- ZAC : dossier Loi sur l'eau
- Maison à vendre
- fusion des casernes de pompiers prévue en septembre 2018
- parvis de l'église